



N° 11148\*22

Formulaire obligatoire (art. 38 sexdecies Q de l'annexe III au Code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2143-SD  
2020

## IMPÔT SUR LE REVENU BÉNÉFICES AGRICOLES

Déclarant N° SIRET			
Exercice ou période du		au	
		RÉGIME DU BÉNÉFICE RÉEL NORMAL	
<b>A IDENTIFICATION</b>		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) ou	
Identification du destinataire et activité exercée  Préciser éventuellement : - l'ancienne adresse en cas de changement  - le téléphone : - l'adresse mail :		Adresse du domicile de l'exploitant : (si elle est différente de l'adresse ci-dessus, ou ci-contre)  Adresse de l'exploitation principale (si différente de celle figurant au cadre identification)  Adresse des autres exploitations (si le cadre est insuffisant, utiliser un état annexe)	
<b>B RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b>		Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal, Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report des lignes XB ou XC de l'imprimé n° 2151-SD)			
2 Revenus de valeurs et de capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)			
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu			
- Revenus bruts		a	
- Quote-part des frais et charges correspondants ❶		b	
- Revenus nets exonérés (a-b)			c
- Revenus imposés à l'impôt sur le revenu ❷			d
3 Abattements et autres déductions (report des lignes XJ, et XP du formulaire n° 2151-SD)			
- Abattement en faveur des jeunes agriculteurs ❸			e
- Déduction pour épargne de précaution (art. 73 du CGI) se reporter à la notice n°2142-NOT-SD ❹			l
4 Totaux (reporter le total de la col.1 et le total de la col.2)			
5 Bénéfice (col. 1 – col. 2) ou Déficit (col. 2 – col. 1)		g	h
5bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 du CGI)			
- Plus-value à court terme, subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif		m	
- Moins-value à court terme			
6 À détailler en vue du report sur la déclaration de revenus n° 2042 ❺			
- Bénéfice ou part de bénéfice réalisé par un adhérent CGA ou OMGA		i	
- Bénéfice ou part de bénéfice réalisé par un non-adhérent CGA ou OMGA		j	
- Déficit éventuellement déductible des autres revenus			k
7 Plus-values nettes (lignes XM à XR de l'imprimé n° 2151-SD) ❻			
À long terme au taux de 12,80 %			À long terme dont l'imposition est différée (art. 39 quinquies I-1 du CGI)
À long terme exonérées		à court terme exonérées	Taxées selon les règles prévues pour les particuliers
		dont art. 151 septies, 151 septies A et 238 quinquies	
7bis Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et actifs incorporels assimilés imposé à 10 % ❽			
8 Entreprises implantées en zone franche D.O.M ❾		Exonération des plus-value À long terme imposées au Taux de 12,80 %	Exonération du bénéfice
9 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W			
10 Revenus imposables au taux marginal			
<b>COMPTABILITE INFORMATISEE</b>			
Votre comptabilité est-elle informatisée ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, nom du logiciel utilisé :			
Viseur conventionné <input type="checkbox"/> CGA ou OMGA <input type="checkbox"/>			
Nom, Adresse, téléphone, adresse mël :			
- du professionnel de l'expertise comptable ou du viseur conventionné :			
- du CGA ou de l'OMGA :			
- du conseil :			
- N° d'agrément du CGA ou de l'OMGA ou du viseur conventionné :			
À _____, le _____, signature et qualité du déclarant			

**C DÉCLARATION SPÉCIALE À FOURNIR PAR LES SOCIÉTÉS**

Ce cadre concerne toutes les sociétés, associations ou groupements non passibles de l'impôt sur les sociétés à raison de leur activité agricole

Nom, prénoms, adresse, qualité des associés	Part du bénéfice net ou du bénéfice ❶	Part des revenus de valeurs et capitaux mobiliers ❷	Part de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal ou crédit d'impôt)	Part de la plus-value nette à long terme

❶ Mentionnez la part respective de chacun des associés dans le bénéfice net ou le déficit indiqué au § 5 du cadre B de la présente déclaration compte tenu de leurs droits, non seulement sur le résultat ressortant des écritures sociales, mais aussi sur les intérêts et appointements statutaires notamment, qui ont été portés en déduction pour la détermination de ce résultat et réintégrés pour l'évaluation du bénéfice ou du déficit fiscal.

❷ Il s'agit de la part revenant à chaque associé dans le montant des revenus de valeurs et capitaux mobiliers, avant déduction de la quote-part des frais et charges y afférents, tels qu'ils ont été déclarés au § 2b du cadre B de la présente déclaration.

**D RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX**

Montant des : { - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire toutes taxes comprises ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacle, qui se rattachent à la gestion de l'exploitation	Exercice

❶ Ce cadre concerne les exploitants individuels dont les frais excèdent, par exercice, 3000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

Les exploitants autres qu'individuels utilisent éventuellement le relevé de frais généraux n° 2067.

**E DIVERS ❸ Si vous êtes membre d'une société ou d'un groupement exerçant une activité agricole D, veuillez en indiquer la dénomination, la forme et l'adresse :**

❸ Il s'agit des sociétés et groupements non passibles de l'impôt sur les sociétés : sociétés de fait ou en nom collectif, indivisions, métayages, sociétés en participation, sociétés civiles de droit commun, groupements fonciers agricoles, groupements agricoles d'exploitation en commun, entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée ou exploitations agricoles à responsabilité

**F CENTRES OU ORGANISMES MIXTES DE GESTION AGRÉÉS OU VISEURS CONVENTIONNÉS ( joindre à la présente déclaration l'attestation délivrée par le CGA, l'OMGA ou le viseur conventionné)**

Numéro de centre ou organisme mixte (CGA ou OMGA) de gestion agréé :  
 Numéro d'identification du CGA ou OMGA attribué par l'administration lors de l'agrément (6 chiffres - Vérifiez sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)).  
 Le bénéfice de la non majoration de 1,25 des revenus est accordé aux titulaires de bénéfices agricoles adhérents à un CGA ou OMGA (art. 158-7 1° du code général des impôts). Ce dispositif est également applicable aux contribuables qui font appel aux services d'un « viseur conventionné », c'est-à-dire à un expert comptable, une société d'expertise comptable ou une association de gestion et de comptabilité, autorisés et conventionnés à cet effet par l'administration fiscale (art. 1649 du Code général des impôts)  
 Le revenu brut est porté directement sur la déclaration complémentaire des revenus n° 2042-C-PRO, rubrique 5 « Revenus agricoles » - régime du bénéfice réel - colonnes « CGA, OMGA ou Viseur ».

Les arrondis fiscaux : La base imposable et le montant de l'impôt sont arrondis à l'euro le plus proche. Les bases et cotisations inférieures à 0,50 euro sont négligées et celles supérieures ou égales à 0,50 euro sont comptés pour 1.



2

**BILAN - PASSIF**
 Néant\*

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

		Exercice N	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social (dont versé ..... ) ou individuel *	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	
	Ecarts de réévaluation (1) *	DC	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées	DF	
	Autres réserves	DG	
	Report à nouveau *	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) *	DI	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	<b>Total (I)</b>	DL	
	<b>Provisions pour risques et charges *</b>	Provisions pour risques	DM
Provisions pour charges		DN	
<b>Total (II)</b>		DO	
<b>Dettes financières *</b> (2)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DP	
	Emprunts fonciers	EE	
	Concours bancaires courants et découverts bancaires	DQ	
	Autres dettes financières	DR	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DS	
<b>Autres dettes *</b> (2)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DT	
	Dettes autres fournisseurs et comptes rattachés (conventions de compte-courant)	DU	
	Dettes fiscales et sociales	DV	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DW	
	Autres dettes	DX	
Compte régul. (2)	Produits constatés d'avance *	DY	
<b>Total (III)</b>	DZ		
	Ecarts de conversion Passif *	(IV)	EA
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à IV)</b>	EB		
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1B
		Ecart de réévaluation libre	1C
		Réserve de réévaluation (1976)	1D
	(2) Dont	dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EC
		dettes et produits constatés d'avance à plus d'un an	ED

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**
 Néant\*

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

		France 1		Exercice N. Exportation 2		Total 3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes d'origine végétale	FA		FB		FC		
	Ventes d'origine animale	FD		FE		FF		
	Ventes de produits transformés	FG		FH		FI		
	Ventes d'animaux * (1)	FJ		FK		FL		
	Autre production vendue * (2)	FM		FN		FO		
	Montant net du chiffre d'affaires *	FP		FQ		FR		
	Variation d'inventaire : animaux reproducteurs immobilisés*					FS		
	Variation d'inventaire de la production stockée*					FT		
	Production immobilisée*					FU		
	Production autoconsommée*					FV		
	Indemnités et subventions d'exploitation (3)*					FW		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges*					FX		
	Autres produits (4)					GZ		
	<b>Total des produits d'exploitation (5)</b>					<b>(I)</b>	<b>FY</b>	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises et d'approvisionnements (y compris droits de douane)*					FZ	
Variation de stock (marchandises et approvisionnements)*						GA		
Achats d'animaux (y compris droits de douane)*						GB		
Autres achats et charges externes (6)*						GC		
Impôts, taxes et versements assimilés*						GD		
Rémunérations (7)*						GE		
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant*						GF		
dont cotisations obligatoires hors CSG/CRDS				dont cotisations facultatives Madelin		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		
Autres charges sociales						GG		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	{ dotations aux amortissements* dotations aux provisions				GH	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GI	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GJ	
Autres charges (8)						GK		
<b>Total des charges d'exploitation (9)</b>					<b>(II)</b>	<b>GM</b>		
<b>- 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						<b>(III)</b>	<b>GN</b>	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					GO		
	Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GP		
	Autres intérêts, produits assimilés et différences positives de change (10)					GQ		
	Reprises sur provisions et transferts de charges*					GR		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
<b>Total des produits financiers</b>					<b>(IV)</b>	<b>GT</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GU		
	Intérêts, charges assimilées et différences négatives de change (11)					GV		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GW		
<b>Total des charges financières</b>					<b>(V)</b>	<b>GX</b>		
<b>- 2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>						<b>(VI)</b>	<b>GY</b>	

 (RENVOIS : voir tableau n° 2146 *bis-SD*) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142-NOT-SD

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion *	HA	
	Produits des cessions d'éléments d'actif	HB	
	Autres produits exceptionnels sur opérations en capital *	HC	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HD	
	<b>Total des produits exceptionnels (12) (VII)</b>	HE	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion *	HF	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	HG	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	HH	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	HI	
	<b>Total des charges exceptionnelles (12) (VIII)</b>	HJ	
<b>- 3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HK	(IX)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HL	(X)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VII)</b>		HM	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + V + VIII + X)</b>		HN	
<b>- 4 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HO	
RENOIS	(1) Dont produit de cessions d'animaux reproducteurs *	HP	
	(2) Dont opérations de nature commerciale ou non commerciale	HT	
	(3) Dont remboursement forfaitaire TVA	HR	
	(4) Dont quotes-parts de bénéfice sur opérations faites en commun *	HS	
	(5) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (13) ci-dessous)	HU	
	(6) Dont valeur comptable des animaux reproducteurs cédés *	HQ	
	(7) Dont rémunération du travail de (ou des) l'exploitant(s)	HV	
	(8) Dont quotes-parts de perte sur opérations faites en commun *	HW	
	(9) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (13) ci-dessous)	HX	
	(10) Dont différences positives de change	HY	
	(11) Dont différences négatives de change	HZ	
	(12) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
(13) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs	

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice 2	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement * TOTAL I	KA	KB	KC	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	KE	KF	
	Avances et acomptes TOTAL III	KG	KH	KI	
CORPORELLES	Terrains *	KJ	KK	KL	
	Aménagements fonciers *	KM	KN	KO	
	Améliorations du fonds *	KP	KQ	KR	
	Constructions *	KS	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage *	KV	KW	KX	
	Autres immobilisations corporelles *	KY	KZ	LA	
	Animaux reproducteurs *	LB	LC	LD	
	Animaux de service *	LE	LF	LG	
	Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés *	LH	LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours	LK	LL	LM	
	Avances et acomptes	LN	LO	LP	
	TOTAL IV	LQ	LR	LS	
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées * TOTAL V	LT	LU	LV	
	Prêts TOTAL VI	LW	LX	LY	
	Autres immobilisations financières TOTAL VII	LZ	MA	MB	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)		OG	OH	OJ	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
		par virements de poste à poste 1	par sorties de l'actif ou mises hors service 2		
INCORP.	Frais d'établissement TOTAL I	MC	MD	ME	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	MF	MG	MH	
	Avances et acomptes TOTAL III	MI	MJ	MK	
CORPORELLES	Terrains	ML	MN	MO	
	Aménagements fonciers	MP	MQ	MR	
	Améliorations du fonds	MS	MT	MU	
	Constructions	MV	MW	MX	
	Installations techniques, matériel et outillage	MY	MZ	NA	
	Autres immobilisations corporelles	NB	NC	ND	
	Animaux reproducteurs	NE	NF	NG	
	Animaux de service	NH	NI	NJ	
	Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés	NK	NL	NM	
	Immobilisations corporelles en cours	NO	NP	NQ	
	Avances et acomptes	NR	NS	NT	
	TOTAL IV	NU	NV	NW	
FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées TOTAL V	NX	NY	NZ	
	Prêts TOTAL VI	OA	OB	OC	
	Autres immobilisations financières TOTAL VII	OD	OE	OF	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)		OK	OL	OM	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142-NOT-SD

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE * DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Frais d'établissement	Total I	PA		PB		PC		PD	
Autres immobilisations incorporelles	Total II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Aménagements fonciers		PM		PN		PO		PQ	
Constructions		PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage		PV		PW		PX		PY	
Autres immobilisations corporelles		PZ		QA		QB		QC	
Animaux reproducteurs		QD		QE		QF		QG	
Animaux de service		QH		QI		QJ		QK	
Plantations pérennes et autres végétaux immobilisés		QL		QM		QN		QO	
	Total III	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>		UA		UB		UC		UD	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement Fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>	CS	CT	CU	CV	CW	CX	CY		
Autres immob. Incorp. <b>TOTAL II</b>	CZ	CI	C2	C3	C4	C5	C6		
Terrains	C7	C8	C9	D1	D2	D3	D4		
Aménagements fonciers	D5	D6	D7	D8	D9	EF	EG		
Constructions	EH	EI	EJ	EK	EL	EM	EN		
Installations techniques	EO	EP	EQ	ER	ES	ET	EU		
Autres immob. corporelles	EV	EW	EX	EY	EZ	E1	E2		
Animaux reproducteurs	E3	E4	E5	E6	E7	E8	E9		
Animaux de service	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7		
Plantations pérennes et autres végétaux	F8	F9	G1	G2	G3	G4	G5		
<b>TOTAL III</b>	G6	G7	G8	G9	H1	H2	H3		
<b>Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV</b>	JA			JB			JC		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	JD	JE	JF	JG	JH	JI	JJ		
<b>TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (JD + JE + JF)</b>	JK		<b>TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (JG + JH + JI)</b>	JL		<b>TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (JK - JL)</b>	JM		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT RÉPARTIS SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						A3		A4	



Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour investissement *	2A	TA	TB	TC	
	Amortissements dérogatoires	2C	TG	TH	TI	
	Autres provisions réglementées (2)	2D	TJ	TK	TL	
	<b>TOTAL I</b>	2E	TM	TN	TO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	2F	2G	2H	2I	
	Provisions pour garanties données aux clients	2J	2K	2L	2M	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	2N	2P	2Q	2R	
	Provisions pour amendes et pénalités	2S	2T	2U	2V	
	Provisions pour pertes de change	2W	2X	2Y	2Z	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	3A	3B	3C	3D	
	Provisions pour impôts (2)	3E	3F	3G	3H	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	3I	3J	3K	3L	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	A5	A6	A7	A8	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	3R	3S	3T	3U	
	Autres provisions pour risques et charges (2)	3V	3W	3X	3Y	
	<b>TOTAL II</b>	3Z	TP	TQ	TR	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	4A	4B	4C	4D
		- corporelles	4E	4F	4G	4H
		- financières	4I	4J	4K	4L
	Sur stocks et en-cours	4M	4N	4P	4Q	
	Sur comptes clients	4R	4S	4T	4U	
	Autres provisions pour dépréciation (2)	4V	4W	4X	4Y	
	<b>TOTAL III</b>	4Z	TS	TT	TU	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		5A	TV	TW	TX	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		5B	5C		
	- financières		5D	5E		
	- exceptionnelles		5F	5G		

(2) À détailler sur feuillet séparé selon l'objet des provisions.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142-NOT-SD

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		6A	6B	6C		
	Prêts (1) (2)		6D	6E	6F		
	Autres immobilisations financières		6G	6H	6I		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		6J				
	Autres créances clients		6K				
	Personnel et comptes rattachés		6L				
	Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux		6M				
	État et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		6N			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		6O			
		Divers		6P			
	Groupe, communauté d'exploitation et associés		6Q				
	Débiteurs divers		6R				
Charges constatées d'avance		6S					
TOTAUX			6T	6U	6V		
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		6W		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		6X		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		6Y			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	À 1 an au plus 2	À plus d'1 an et 5 ans au plus 3	À plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		VA					
Autres emprunts obligataires (1)		VB					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VC					
	à plus de 1 an à l'origine	VD					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		VE					
Fournisseurs et comptes rattachés		VF					
Personnel et comptes rattachés		VG					
Mutualité sociale agricole et autres organismes sociaux		VH					
État et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		VJ				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VK				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		VL					
Groupe, communauté d'exploitation et associés		VM					
Autres dettes		VN					
Produits constatés d'avance		VP					
TOTAUX			VQ	VR			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VS			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VT			
	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VU			

Néant\*

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

Exercice N, clos le :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu			WB										
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD										
	Amortissements et charges concernant les animaux reproducteurs et de service non fiscalement immobilisables*			WE										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WF										
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*			WG										
	Intérêts excédentaires des comptes courants d'associés			WI										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2151 bis, cadre II)*			WJ										
	Amendes et pénalités (nature : ..... )			WK										
Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.				WL										
Moins-values nettes à long terme				WM										
Fraction imposable des plus-values nettes à court terme réalisées au cours d'exercices antérieurs				WN										
Réintégrations diverses (à détailler sur feuillet séparé, dont réintégrations prévues à l'article 155 du CGI et déductions pour investissement ou aléas à réintégrer)*				WO										
		TOTAL I		WP										
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WQ										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WR										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2151 bis, cadre II)				WS										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 12,8 %		WT										
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WU										
		- imputées sur les déficits antérieurs		WV										
		- exonérées d'impôt sur le revenu (à détailler sur feuillet séparé)*		A2										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée			WX										
Régime particulier applicable dans les départements d'Outre-mer*				WY										
Zone franche D.O.M.	<input type="checkbox"/> KB			A1										
Divers (à détailler sur feuillet séparé)	Dont déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement (art. 39 decies du CGI).	<input type="checkbox"/> A5		WZ										
		TOTAL II		XA										
III. RÉSULTAT FISCAL														
Résultat fiscal :		<table border="0"> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td> <td style="padding-left: 10px;">bénéfice (I moins II)</td> <td style="border: 1px solid black; width: 50px; height: 20px;"></td> <td style="border-left: 1px solid black; width: 50px;"></td> <td style="border-left: 1px solid black; width: 50px;"></td> </tr> <tr> <td></td> <td style="padding-left: 10px;">déficit (II moins I)</td> <td style="border: 1px solid black; width: 50px; height: 20px;"></td> <td style="border-left: 1px solid black; width: 50px;"></td> <td style="border-left: 1px solid black; width: 50px;"></td> </tr> </table>	{	bénéfice (I moins II)					déficit (II moins I)				XB	
{	bénéfice (I moins II)													
	déficit (II moins I)													
				XC										
IV. CORRECTIONS DU RÉSULTAT FISCAL	Abattement : agriculteurs ayant perçu la dotation aux jeunes agriculteurs, agriculteurs bénéficiant de prêts à moyen terme spéciaux			XJ										
	Déduction pour épargne de précaution (art. 73 du CGI)			XP										
V. DÉDUCTIONS POUR INVESTISSEMENT ET POUR ALÉAS IMPUTÉES SUR LES PLUS-VALUES :			Montant de la déduction	Plus-value nette imposable										
	à long terme au taux de 12,8 %													
	taxées selon les règles prévues pour les particuliers													

**DÉFICITS ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**
 Néant\*

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

**DÉFICITS ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

SUIVI DES DÉFICITS POUR LEUR FRACTION CORRESPONDANT À DES AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	UL	
Déficits imputés	UM	
Déficits restant à reporter	UN	
(1) cette case reprend le total des déficits correspondant au solde des amortissements réputés différés créés au titre des exercices ouverts avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2004 et non encore imputés à la clôture de l'exercice précédent.		
PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (à détailler, en tant que de besoin, sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes (Entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 39-1-1° bis 2° alinéa du CGI)	7D	7E
Provisions pour risques et charges	7F	7G
	7H	7I
	7J	7K
Provisions pour dépréciation afférentes aux animaux reproducteurs et de service	7L	7M
Autres provisions pour dépréciation	7N	7O
	7P	7Q
Charges à payer	7R	7S
	7T	7U
	7V	7W
	7X	7Y
	YU	YV
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142-NOT-SD		
<b>TOTAUX à reporter au tableau 2151-SD :</b>		
	↓ ligne WJ	↓ ligne WS

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

RENSEIGNEMENTS DIVERS		Exercice N		
ENGAGEMENTS (A)	- Engagements de crédit-bail mobilier	ZA		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	ZB		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	ZC		
ACHATS DE MARCHANDISES ET D'APPROVISIONNEMENTS (B)	- Engrais et amendements	ZD		
	- Semences et plants	ZE		
	- Produits de défense des végétaux	ZF		
	- Aliments du bétail	ZG		
	- Produits de défense des animaux	ZH		
	- Combustibles, carburants et lubrifiants	ZI		
	- Autres comptes	ZJ		
	Total du poste correspondant à la ligne FZ du tableau n° 2146-SD		ZK	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (C)	- Sous-traitance	ZL		
	- Redevances de crédit-bail mobilier	ZM		
	- Redevances de crédit-bail immobilier	ZN		
	- Fermages et assimilés et charges locatives du foncier	ZO		
	- Autres locations, autres charges locatives et de copropriété	ZP		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	ZQ		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	ZR		
	- Publicité, publications, relations publiques	ZS		
	- Autres comptes	ZT		
	Total du poste correspondant à la ligne GC du tableau n° 2146-SD		ZU	
IMPÔTS ET TAXES (D)	- Taxes foncières	ZV		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZW		
	Total du compte correspondant à la ligne GD du tableau n° 2146-SD		ZX	
TVA (E)	- Montant de la TVA collectée	ZY		
	Les exploitants qui tiennent leur comptabilité TVA incluse indiquent ci-dessous :			
	- Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	ZZ		
	- Montant de la TVA déductible afférente aux stocks	UP		
DIVERS (F)	- Montant brut des salaires, cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle n° 2460 de 2015 montant total des bases brutes fiscales inscrites colonne 20A	UQ		
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : <input type="text"/> <input type="text"/> handicapés : <input type="text"/> <input type="text"/> )	UR		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	US	%	
	En cas de société : nombre d'associés	UY		
		Totale	UT	
		En faire-valoir direct	UU	
	SUPERFICIE DE L'EXPLOITATION * :	Mise à disposition par l'associé	UV	
		En fermage	UW	
	En métayage	UX		
			hectares	
			ares	

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements*	Valeur résiduelle*	
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
I - Terrains à bâtir et immeubles assimilés	1					
	2					
	3					
	4					
II - Autres immobilisations *	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13	TOTAUX				
B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées		
Nature des éléments cédés [report de la colonne (1)]	Valeur résiduelle [report de la colonne (6)]	Prix de vente*	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	
I - Terrains à bâtir et immeubles assimilés	1					
	2					
	3					
	4	Plus ou moins-value nette à long terme sur terrains à bâtir et assimilés (total algébrique des lignes 1 à 3 de la colonne 12)				
II - Autres immobilisations *	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
	13	TOTAUX col 8 à 11 : lignes 1 à 12 col 12: lignes 5 à 12				
III - Autres éléments	14	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés*			+	
	15	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+	
	16	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+	
	17	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement ou aléas effectivement utilisés			+	
	19	Provisions pour dépréciation du portefeuille devenues sans objet au cours de l'exercice				
20	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation du portefeuille				-	
21	Divers (détail à donner sur une note annexe)*			+	+	
IV	22	CADRE A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 17 et 21 de la colonne 11)				
		CADRE C : Plus ou moins-value nette à long terme sur éléments autres que terrains et immeubles assimilés (total algébrique des lignes 13 à 21 de la colonne 12)			(A)	(C)

N° 2152-SD - (SDNC-DGFFP) - Janvier 2020

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142-NOT-SD

Désignation du déclarant : \_\_\_\_\_

**A - Éléments assujettis au régime fiscal des plus-values à court terme**

Origine		Montant net des plus-values réalisées <sup>❶</sup>	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
		(1)	(2)	(3)	(4)
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente <sup>❷</sup>				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées <sup>❶</sup>	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de :	2018			
		2017			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <sup>er</sup> et 1 <sup>quater</sup> du CGI)	2018			
		2017			
		2016			
		2015			
		2014			
		2013			
	à préciser au titre de :	2012			
2011					
2010					
TOTAL 2					

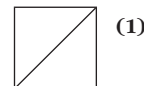
❶ Il s'agit du montant total de la plus-value réalisée à l'origine et non du solde restant à réintégrer à la clôture de l'exercice précédent.

❷ Sinistres ou expropriations (art. 39 *quaterdecies* 1<sup>er</sup> et 1<sup>quater</sup> du CGI).

**B - Éléments assujettis au régime fiscal des moins-values à long terme**

Origine	Montant des moins-values sur tous les éléments d'actif y compris terrains à bâtir et assimilés *	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice *	Montant restant à déduire
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes 2018			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	2018		
	2017		
	2016		
	2015		
	2014		
	2013		
	2012		
	2011		
	2010		
	2009		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2142-NOT-SD

**(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)**

 Néant  \*

 N° de dépôt 

 Exercice clos le 

 N° SIRET 

 Dénomination de l'entreprise 

 Adresse (voie) 

 Code postal  Ville 

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	<input type="text"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text"/>
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	<input type="text"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text"/>

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 
**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

 Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

 Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.





FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire (article 38 II de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le

N° SIRET

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2154-SD - (SDNC-DGFIP) - Janvier 2020

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.